

RENTRÉE SCOLAIRE, GRIPPE SAISONNIÈRE, CORONAVIRUS...

LES MISES EN GARDE DU Pr SOUKEHAL

Page 5

**BILAN DU COVID-19
EN ALGÉRIE**

**LE NOMBRE DE
NOUVEAUX CAS
DE NOUVEAU
EN BAISSÉ**

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 4107 | Dimanche 11 octobre 2020 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

IL DEVAIT ÊTRE RENDU HIER

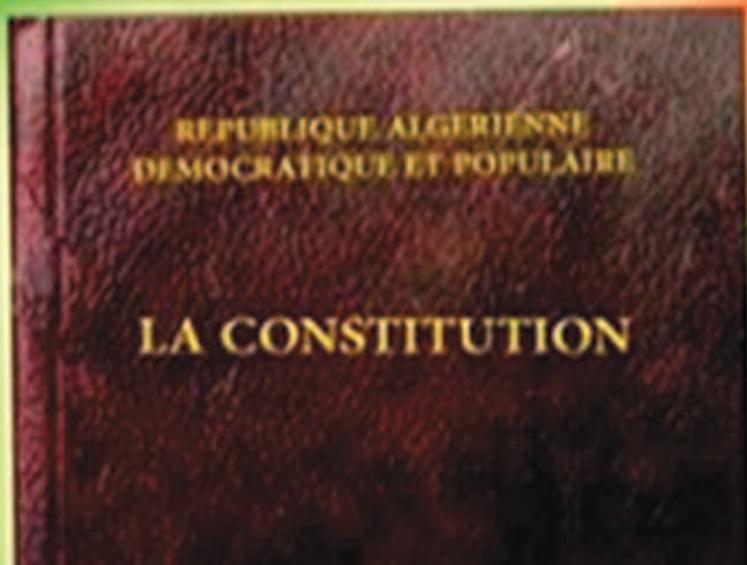
**LE VERDICT
DE L'AFFAIRE
SOVAC
REPORTÉ**

Page 16

REVISION CONSTITUTIONNELLE

UNE CAMPAGNE ET DES PARTICULARITÉS

Page 3



DEVISES, ALCOOLS, TAXES, IMPORTATION...

CE QUE PRÉVOIT LE PLF 2021

Page 4



VIOLENCES CONTRE LES FEMMES

LES ONG DÉNONCENT LES FÉMINICIDES

Page 5

EXPLOSION DE GAZ À EL-BAYADH

QUATRE MORTS ET DIX BLESSÉS

Page 16



2

longs-métrages algériens parmi les 20 meilleurs films en Afrique.

12

migrants disparus à Djibouti après avoir été éjectés d'un bateau.

370

hectares de surfaces forestières à reboiser à Oum-el-Bouaghi.

L'Association algérienne de médecine sportive intègre l'Union arabe

L'Association algérienne de médecine sportive (ANAMS), créée en février 2019, a officiellement intégré l'Union arabe de la spécialité, a appris l'APS lundi auprès du président de l'institution algérienne, Hicham Allem.

"L'Union arabe de médecine sportive nous a confirmé l'acceptation de notre demande d'adhésion. Nous en sommes satisfaits. Nous félicitons pour cela l'ensemble des membres de notre association en les exhortant à poursuivre leurs efforts pour davantage de succès", a affirmé Dr Allem. L'Association algérienne de médecine sportive, dont le siège se trouve à Saïda, a vu le jour le 14 février 2019. Elle compte 22 commissions de wilaya et 48 bureaux de wilaya. L'ANAMS prépare actuellement la tenue d'un séminaire international de médecine sportive et chirurgie orthopédique à Oran, simultanément avec les Jeux méditerranéens-2022 prévus dans la même ville. Le président de l'ANAMS a indiqué que l'association qu'il dirige comprend également une commission "Santé et hygiène



des athlètes de haut niveau", laquelle est présidée par la championne de karaté en kata, Kamelia Hadj Saïd.

Bouira exporte ses 1^{res} quantités de l'huile d'olive vers l'Europe

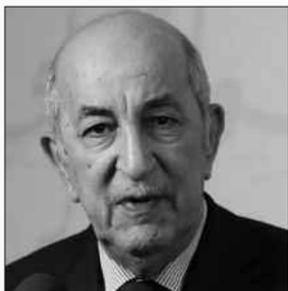


Un investisseur agricole de M'Chedallah a exporté vers l'Europe les premières quantités d'huile d'olive pour l'année

2020, après plusieurs mois de confinement dû à la pandémie sanitaire. L'investisseur Ithri Olive a exporté 20.000 litres d'huile d'olive en 2 opérations d'exportations menées à partir du port de Jijel en juillet et septembre derniers. Cette quantité d'huile d'olive a été exportée vers la France, la Belgique et l'Angleterre. Le même investisseur agricole compte augmenter la quantité exportée dans les prochaines semaines. La région de M'Chedallah a enregistré cette année une stagnation dans la production et la vente d'huile d'olive. Cette exportation peut donc l'aider à pénétrer d'autres marchés extérieurs dans les prochaines opérations. Bouira jouit d'un important potentiel en matière de production oléicole, notamment pour la partie est de la wilaya. Des formations sont initiées chaque année au profit des oléiculteurs de la wilaya afin de les informer sur les nouvelles pratiques agricoles pour protéger leurs productions et améliorer la qualité de leurs produits.

L'ADE de Souk-Ahras se dote de nouveaux équipements

L'unité de Souk-Ahras de l'Algérienne des eaux s'est dotée de plusieurs équipements pour le contrôle de la qualité de l'eau. Ces équipements font partie d'un lot qu'avait acquis la direction générale de l'Algérienne des eaux au profit des laboratoires de ses unités de production et distribution de l'eau potable à travers le territoire national. Il a par ailleurs révélé que des sessions de formation à destination des cadres de cet établissement seront prochainement organisées afin d'assurer une utilisation optimale de ces équipements et de veiller au respect des exigences de qualité pour l'eau distribuée au citoyen. Les efforts de tous les responsables de l'Algérienne des eaux convergent vers la nécessité de répondre rapidement et efficacement aux besoins des clients et de leur fournir un service public de qualité. Le laboratoire d'analyses de cette unité est dirigé par 9 cadres universitaires spécialement formés dans ce domaine et qui sont répartis à travers trois annexes implantées au chef-lieu de wilaya et dans les communes de Sedrata et Taoura.

D
I
X
I
T

ABDELMADJID TEBBOUNE

"Le projet d'amendement de la Constitution, soumis à référendum populaire le 1^{er} novembre prochain, participe des exigences d'édification d'un État moderne et répond aux aspirations du peuple à l'exercice de la véritable démocratie."

Ivre et sans permis, mais à l'heure pour son... procès

Ivre, mais responsable ? Ce jeune homme n'y va pas de main morte : ce conducteur alcoolique multi-récidiviste s'est fait arrêter par les forces de l'ordre avec un degré d'alcoolémie dépassant la moyenne autorisée, sans permis et à une vitesse de 141 km/h. Le fautif a déclaré ne pas vouloir être en retard à son procès pour conduite en état d'ébriété et sans permis. Un triple délit qui se soldera sûrement par un retrait et une incarcération au long cours...

Elle appelle la police pour le vol de son... shit

Encore une histoire de drogue et de police. Cette fois, les agents de la paix n'y sont pour rien (et ont dû bien rigoler, au passage). Le pitch : une jeune femme sort de boîte et découvre qu'un voleur lui a dérobé sa drogue ! Son réflexe ? Appeler le commissariat pour déclarer le vol... Il y en a qui ne sont pas très fins. On met ça sur le compte des neurones perdus par la fumette ? Une garde à vue surprise, tel sera certainement le prix de cette honnêteté en état d'ébriété...

REVISION CONSTITUTIONNELLE

Une campagne et des particularités



La campagne électorale pour la révision de la Constitution bat déjà son plein. Entamée pour rappel le mercredi 7 octobre elle ne prendra fin que dans une vingtaine de jours, soit plus exactement le 28 octobre à minuit.

PAR KAMEL HAMED

C'est dire que, dans un contexte notamment marqué par la pandémie de la Covid 19, les acteurs politiques et ceux du mouvement associatif auront 22 jours pour convaincre les électeurs de la nécessité d'aller déposer un bulletin de vote dans les urnes. Car, comme cela a été pour de très nombreuses consultations électorales, un des enjeux majeurs du scrutin du 1^{er} novembre prochain a trait au taux de participation. Ce dernier facteur, nul besoin de le souligner, revêt une importance cruciale pour les initiateurs de ce projet de révision constitutionnel. Le pouvoir qu'incarne le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, mise énormément sur le taux de participation lors de cette consultation

populaire. En effet, et alors que des forces politiques vont jusqu'à contester sa légitimité, le Président Tebboune voudrait saisir cette opportunité pour battre en brèche cette affirmation et asseoir définitivement son pouvoir entamé le 12 décembre dernier lors d'une élection présidentielle qui s'est déroulée dans des circonstances politiques relativement particulières. Pour ce faire il a besoin d'abord d'un taux de participation élevé et, ensuite, à l'évidence, que l'option du "Oui" emporte l'adhésion d'une majorité de votants. Une perspective qui ne semble pas inabordable. En somme cette hypothèse est loin d'être un simple vœu pieux eu égard aux moyens colossaux déployés par le gouvernement et tous les alliés du Président Tebboune pour le conforter dans cette quête d'une "Algérie nouvelle" et de l'ouverture d'une "ère nouvelle". A cet égard l'on assiste à un déploiement tous azimuts des artisans du "Oui". Partis politiques et associations de la société civile ont décrété la mobilisation générale et élaborant un programme chargé pour sillonner les quatre coins du pays pour prêcher les vertus des nouvelles dispositions constitutionnelles contenues dans la mouture proposée aux électeurs algériens pour adoption le dimanche 1^{er} novembre. Ainsi en effet, des partis politiques qui

soutiennent le projet de Tebboune sont déjà en rase campagne. C'est une large brochette de formations politiques qui a pris à bras le corps la défense de ce projet constitutionnel. IL y a d'abord les partis qui ont de tout temps constitué le socle sur lequel repose la base sociale du pouvoir. Le propos ici concerne notamment le FLN, le RND, le MPA et TAJ. Ces partis faisaient partie de l'ancienne Alliance présidentielle. Mais le hic c'est que ces partis politiques, de par leurs accointances avec l'ancien régime de Bouteflika, sont totalement discrédités auprès de l'opinion publique nationale. Leurs chefs politiques ont d'ailleurs tous été emprisonnés ce qui les a enfoncés davantage et terni abondamment leur image aux yeux de l'opinion publique. Certes ces partis ont renouvelé leurs états-majors, mais le doute persiste quant à leur capacité à séduire les électeurs et gagner une nouvelle virginité. On comprend dès lors pourquoi l'état-major politique du Président Tebboune ne mise pas particulièrement sur ces partis politiques, mais plutôt sur les associations et organisations de la société civile qui ont fait chorus avec le projet de révision constitutionnel.

K. H.

ABDELMADJID TEBBOUNE :

"La révision de la Constitution remettra l'Algérie sur la voie du 1^{er} Novembre"

En s'exprimant hier devant la hiérarchie militaire, à la faveur de son déplacement au siège du ministère de la Défense nationale, le chef de l'État a longuement évoqué la révision de la Constitution, le référendum du 1^{er} novembre, expliquant que le choix de cette date consacre "un retour à l'esprit et à la lettre de la déclaration fondatrice de l'Algérie moderne".

Pour le président de la République, "le plébiscite de la révision de la Constitution permettra de poser les soubassements de l'Algérien nouvelle", considérant au passage la rencontre périodique entre le chef suprême des armées et les cadres de cette dernière "comme une tradition louable qui

renforce la cohésion entre la résidence et l'institution militaire". Poursuivant son discours diffusé en visioconférence aux six régions militaires, aux grandes unités et aux grandes écoles de l'Armée, le chef de l'État souligne que "le référendum du 1^{er} novembre consacre un retour au peuple pour lui permettre d'exprimer sa voix en toute liberté en toute souveraineté, et dans un élan collectif pour poser les fondements de l'Algérie nouvelle dont la colonne vertébrale sera la souveraineté nationale et la concrétisation de la solidarité nationale, une valeur inscrite noire sur blanc dans la Déclaration du 1^{er} Novembre". Sans les citer, le Président

Tebboune parle de "l'agacement de certaines parties" par la constitutionnalisation de la date du 1^{er} novembre dans le préambule de la future Constitution ainsi que la société civile, exprimant sa conviction que "le chemin que nous avons choisi est le plus juste, car si on s'éloigne de l'esprit du 1^{er} Novembre, nous serons voués la division." "Le message des martyrs doit être respecté, car ils ont payé le prix le plus cher pour le pays, il faut respecter ce message", conclut le Président Tebboune dont c'est la troisième visite au siège du ministère de la Défense nationale depuis son arrivé aux commandes.

R. N.

TAYEB ZITOUNI :

Votez "oui" pour Construire un état de droit et de lois

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Tayeb Zitouni, a indiqué, hier à Oran, que le projet d'amendement de la Constitution, soumis au référendum, le 1^{er} novembre prochain, est "la Constitution de toute les libertés pour construire l'Algérie nouvelle, basée sur un État de droit et de lois".

Lors d'un meeting animé à Oran dans le cadre de la quatrième journée de la campagne référendaire, Tayeb Zitouni a souligné que le projet soumis aux électeurs, est "une Constitution des libertés par excellence, dont le pouvoir est celui incarné par le peuple pour construire une Algérie nouvelle, basée sur un État de droit, de lois et de libertés".

L'orateur a ajouté que le "projet d'amendement de la Constitution octroie toutes les libertés individuelles, collectives et associatives en consacrant de nombreux articles liés aux libertés", relevant dans ce contexte que "le hirak a donné les images les plus éclatantes du civisme comme il a anéanti les complots fomentés contre l'Algérie et a écarté des forces non constitutionnelles".

Le SG du RND a estimé, par ailleurs, que le projet d'amendement de la Constitution "porte des idées et des points positifs qui ont perturbé certains courants", ajoutant que "ce texte contribuera amplement au développement de la société, avec notamment la constitutionnalisation de la société civile et du Haut Conseil de la jeunesse, en donnant plus de contrôle aux élus locaux et en renforçant la supervision des institutions et autres."

Il a également mis l'accent sur la nécessité d'"une moralisation de la vie politique, l'élimination de l'argent sale et le renforcement de l'indépendance du pouvoir judiciaire".

Concernant le principe relatif à la limitation des mandats électoraux, le même orateur a estimé que l'objectif visé est "le renouvellement de la classe politique en donnant aux jeunes plus de possibilités d'intégrer la vie politique et d'assumer des responsabilités."

CONFRÉRIE TIDJANIA

Appel à participer massivement au référendum

Le cheikh de la "tariqa" Tidjania (confrérie Tidjanie), zaouia Tamassine de Tougourt à Ouargla, Mohamed El-Aïd Tidjani a appelé les Algériens à participer massivement au référendum sur la Constitution, prévu le 1^{er} novembre prochain, estimant que la "construction de la nouvelle Algérie doit impérativement passer par un amendement de la loi fondamentale".

Dans une entrevue accordée à la Télévision algérienne, M. Tidjani a invité l'ensemble des Algériens, toutes classes confondues, à "participer massivement au référendum du 1^{er} novembre sur l'amendement de la Constitution, car étant le socle sur lequel sera fondée l'Algérie et permettant d'amorcer une renaissance à tous les niveaux, voire même promouvoir la place de notre pays dans le rang des nations".

Étant au seuil du 3^e millénaire, "l'Algérie a besoin d'une nouvelle Constitution et de nouveaux outils afin d'améliorer la situation de notre pays", a-t-il souligné, saluant par là même le hirak lors duquel les Algériens avaient battu le pavé de manière "pacifique et raisonnable pour revendiquer le changement".

"La confrérie est mobilisée pour vulgariser et sensibiliser les citoyens quant à l'importance du projet d'amendement de la Constitution, et les inciter à participer au prochain rendez-vous référendaire", a conclu le cheikh.

R. N.

DEVICES, ALCOOLS, TAXES, IMPORTATION...

Ce que prévoit le projet de LF 2021

L'Algérie prépare un projet de loi de finances pour 2021, avec de nombreuses mesures fiscales, des augmentations de taxes existantes sur certains produits, des abattements et des exonérations pour certaines activités, dont celles qui génèrent des devises et les startups.

PAR RIAD EL HADI

L'avant-projet de loi de finances, qui a été soumis au Conseil des ministres dimanche dernier, introduit des dispositions visant à augmenter les recettes en devises de l'État en encourageant l'acte d'exportation, et d'autres pour réduire les montants en devises transférés à l'étranger.

L'article 4 prévoit une exonération permanente en matière d'IRG pour les opérations réalisées par les personnes physiques, octroyée au prorata du chiffre d'affaires réalisé en devises.

"L'acte d'exportation doit être encouragé quelle que soit la forme juridique de l'opérateur économique, sans discrimination, dans la mesure où l'objectif recherché est la limitation de la dépendance de notre économie aux recettes d'exportation des hydrocarbures", lit-on dans l'exposé des motifs de l'article 4.

Une autre mesure destinée à l'encouragement des exportations est contenue dans l'article 111. "Les litiges susceptibles de naître après souscription de la déclaration en douane d'exportation ne doivent aucunement retarder l'exportation effective des marchandises déclarées. Celles-ci doivent être exportées et le litige y afférent sera traité après leur embarcation vers l'étranger", y est-il stipulé.

Les transferts de devises

Pour un meilleur contrôle des transferts de devises, l'article 94 stipule que, en dehors de quelques produits stratégiques, les produits alimentaires de large consommation, les produits ayant le caractère d'urgence pour l'économie nationale, les produits importés par les institutions ou administrations de l'État ou par les entreprises publiques économiques, "le paiement des opérations d'importation s'effectuent au moyen d'un instrument de paiement dit - à terme - payable à trente (30) jours à compter de la date de l'expédition des marchandises".

"L'objet de cette mesure consiste à adapter les modes opératoires de financement des opérations du commerce extérieur en exigeant pour des catégories d'opérations à risques un mode de financement, dont le



transfert de devises correspondant ne sera fait qu'après épuisement d'un délai de sûreté financière, garantissant aux services des douanes de s'assurer de la conformité stricte des marchandises importées à l'égard des documents commerciaux, financiers, techniques, etc. y afférents. Cette solution va se traduire par l'adoption de mode de financement - à terme - tel que le crédit documentaire et la remise documentaire à terme", lit-on.

Du nouveau pour les startups

Des encouragements sont aussi prévus pour les startups. "Les entreprises disposant du label - startup - sont exonérées de la taxe sur l'activité professionnelle (TAP) et de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) pour une durée de deux (2) années, à compter de la date d'obtention du label - start-up -", lit-on dans l'article 84. Les équipements acquis par ces entreprises sont également exonérés de la TVA et soumis à 5 % de droits de douanes. Une réduction de l'IBS est aussi prévue pour l'encouragement des sociétés à recourir aux marchés financiers pour se financer.

"Les sociétés dont les actions ordinaires sont cotées en Bourse bénéficieront d'une réduction de l'impôt sur le revenu des sociétés (IBS) égale au taux d'ouverture de son capital social en bourse pour une période de trois (3) ans, à compter du pre-

mier janvier 2021", stipule l'article 128 du PLF.

Ce qui est prévu pour l'IRG

En matière d'IRG, il est prévu une exonération totale de l'IRG pour les revenus qui n'excèdent pas 30.000 dinars et "les revenus supérieurs à 30.000 dinars et inférieurs à 35.000 dinars bénéficient d'un deuxième abattement supplémentaire". En outre, les revenus supérieurs à 30.000 dinars et inférieurs à 42.500 dinars des travailleurs handicapés moteurs, mentaux, non-voyants ou sourds-muets, ainsi que les travailleurs retraités du régime général, "bénéficient d'un abattement supplémentaire sur le montant de l'impôt sur le revenu global, non cumulable avec le deuxième abattement suscitée".

Certaines taxes vont par ailleurs augmenter. Le timbre du passeport passera à 6.000 DA (12.000 DA pour le document à 48 pages). Son obtention suivant la procédure accélérée, dans un délai maximum de cinq jours de la date du dépôt de la demande, se fera contre le paiement d'un droit de timbre de 25.000 DA. (60.000 DA pour le livret de 48 pages). Pour les mineurs, le timbre du passeport est fixé à 3.000 DA.

Le paiement d'une quittance, d'un montant compris entre 1000 DA et 10.000 DA, sera en outre exigé pour

chaque visa de régularisation, de transit ou de prolongation délivré à des ressortissants étrangers.

Toujours au chapitre des voyages, la valeur des marchandises présentées par les voyageurs et destinées à leur usage personnel ou familial sera désormais fixée à 50.000 DA (article 99).

Certains produits coûteront cher

Au chapitre de l'augmentation des taxes pour les produits de consommation, on notera l'institution d'une taxe intérieure de consommation composée d'un taux fixe et d'une part proportionnelle pour les bières et les tabacs, les glaces sans cacao et les articles de friperie. Il est aussi question d'instituer une redevance de 10 DA sur chaque Kilogramme de poisson importé.

De nouveaux droits sont en outre prévus pour les sucres et glucoses utilisés à la fabrication de certains produits : 500 DA par 100 kilogrammes pour les apéritifs à base de vin et de tous produits assimilables aux apéritifs, 250 DA par 100 kilogrammes pour les boissons additionnées de sucre, gazéifiées ou non gazéifiées ainsi que les produits de confiseries et de biscuiteries.

Les sucres et glucoses employés pour les produits destinés à l'exportation sont dispensés de ce droit.

Pour l'eau minérale, le tarif de la redevance sera de deux dinars par litre d'eau expédié des ateliers d'emballage.

Par ailleurs, la généralisation des TPE (terminaux de paiement électronique) dans les commerces devra se faire avant la fin de l'année prochaine. En vertu de l'article 141, les commerçants et autres agents économiques doivent mettre à la disposition du consommateur des instruments de paiement électronique au plus tard, le 31 décembre 2021.

À noter enfin cette mesure qui concerne la régularisation des constructions sans permis : elle sera établie moyennant le paiement d'une amende variant entre 10 % et 25 % de la valeur de la construction et "en fonction de la nature de l'infraction".

R. E.

STARTUP ALGÉRIENNE

Ce qui pourrait changer en 2021

PAR RANIA NAILI

L'Algérie veut encourager le développement des startups. Dans l'avant-projet de loi de finances 2021, qui a été soumis au Conseil des ministres, dimanche dernier, il est proposé que les "entreprises disposant du label start-up" sont exonérées de la taxe sur l'activité professionnelle (TAP) et de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) pour une durée de deux années, à compter de la date d'obtention du label "startup".

Le texte qui n'a pas été encore validé par le Conseil des ministres ajoute que « sont exonérés de la TVA et soumis à 5 % des droits de douane, les équipements acquis par les entreprises disposant du label

"startup, entrant directement dans la réalisation de leurs projets d'investissement".

Dans l'exposé des motifs, il est expliqué que cette mesure a pour "objet de permettre à la startup algérienne de consacrer la totalité de ses ressources financières, ainsi que toute l'attention de son management aux activités liées à son démarrage et son développement rapide, afin de lui garantir une croissance exponentielle, et un déploiement sur le marché national, comme ça se fait dans tous les écosystèmes startup à travers le monde".

Les initiateurs de cette mesure ajoute qu'en "vertu du décret 20-254 du 15 septembre 2020, portant création du Comité national de labélisation des startup, pro-

jet innovant et incubateur", ce comité interministériel est habilité à octroyer à toute entreprise le label "startup sous certaines conditions universelles ; ce qui rendrait de ces labels, le garde-fou contre les idées farfelues et sans lendemain, et donnerait des garanties à l'efficacité de l'aide de l'État et rassurerait le capital investissement".

En outre, l'avant-projet de LF2021 prévoit aussi des mesures en faveur des entreprises disposant du label "incubateur". Il propose de les "exonérer de la taxe sur l'activité professionnelle (TAP) et de l'impôt sur le revenu global (IRG) ou de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) pour une durée de deux années, à compter de la date d'obtention du label

incubateur". Il propose de les exonérer aussi du paiement de la TVA pour l'acquisition des "équipements entrant directement dans la réalisation de leurs projets d'investissement".

Une rencontre sur les startups a eu lieu samedi 3 octobre à Alger, en présence du président Abdelmadjid Tebboune où il a annoncé de nombreuses mesures en faveur de ces entreprises.

Un millier de participants (startups, incubateurs, représentants d'institutions gouvernementales et financières, opérateurs économiques, experts, associations, universités, centres de recherches...) avaient pris part à la première édition de cette conférence qui sera désormais annuelle.

R. N.

RENTREE SCOLAIRE, GRIPPE SAISONNIERE, CORONAVIRUS

Les mises en garde du professeur Soukehal

La situation épidémiologique, liée à l'épidémie de la Covid-19 en Algérie, est satisfaisante, mais cela risque de changer avec la rentrée scolaire et la grippe saisonnière.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Ce sont là les propos du professeur Abdelkrim Soukehal, épidémiologiste et spécialiste en médecine préventive, santé publique et hygiène. "Nous assistons depuis le mois de juillet à une descente progressive de la courbe épidémiologique et nous avons une évolution baissière de tous les cas de PCR positive à travers tout le pays", explique-t-il dans un entretien à TSA.

Le virus circule toujours

Cependant, prévient le professeur Soukehal, le virus circule toujours et "plus que jamais les méthodes de prévention doivent être appliquées avec rigueur".

D'autant plus que la rentrée scolaire, universitaire et de la formation professionnelle sont pour bientôt. "Nous allons assister à des mouvements sociaux très importants. En d'autres termes, nous allons avoir un afflux d'enfants qui étaient jusque-là en confinement, qui vont se retrouver dans des endroits clos et où il y a un risque de reprise des contaminations", met-il en garde.

"Cette contamination, au plan clinique, va se voir avec des porteurs asymptomatiques. Ils sont infectés mais aussi infectants et vont amener le virus à la maison. Et c'est de cette façon que nous allons avoir des adultes contaminés par l'intermédiaire des enfants scolarisés et les étudiants", poursuit-il.

Selon le professeur Soukehal, le "mouvement des jeunes risque de relever à la



hausse les contaminations chez les adultes et surtout les plus fragiles d'entre eux".

"Nous avons vu que ce sont des personnes de plus de 65 ans qui sont décédées, après avoir été infectées par ce virus émergent et nouveau qui a fait déjà plus d'un million de décès dans le monde", rappelle-t-il.

Reprise du transport inter-wilayas : les risques

L'autre source d'inquiétude pour le Pr Soukehal réside dans le mouvement de la population en cas de reprise des transports inter-wilayas.

"Le virus va voyager d'une wilaya à une autre, nous allons alors avoir une contamination horizontale à travers tout le pays. Nous allons voir la naissance de clusters". C'est aussi le cas en cas de réouverture des frontières de l'Algérie, fermées depuis la mi-mars à cause de la pandémie de coronavirus.

"Nous allons là aussi assister à une importation de cas par des personnes infectées qui vont provoquer une infection autochtone et faire éclater des clusters", avertit le spécialiste.

"Vaccinez-vous contre la grippe saisonnière"

"Face à cette situation il ne nous reste qu'une chose à faire c'est de rester extrêmement vigilant et appliquer avec rigueur les mesures barrières. Autrement dit, porter le masque protecteur qui doit couvrir le nez, la bouche et le menton. Deuxièmement, arrêter la transmission manuportée en respectant l'hygiène des mains à travers leur lavage fréquent avec du savon et de l'eau. Par la suite, on peut les désinfecter avec une solution hydroalcoolique. Enfin, il faut désinfecter tous les endroits où l'on peut se trouver. C'est de cette façon qu'on peut arrêter la transmission du virus", détaille le professeur Soukehal.

Cette vigilance doit être renforcée avec l'arrivée de la grippe saisonnière. "Je lance un appel à tout le monde : vaccinez-vous contre la grippe saisonnière pour passer un hiver en paix. Et comme ça, vous vous éviterez la confrontation de deux épidémies, l'une en voie d'extinction lente, en l'occurrence celle du coronavirus, et la reprise de l'épidémie de la grippe saisonnière", conseille-t-il.

R. R.

BILAN DU CORONAVIRUS EN ALGERIE

Le nombre de nouveaux cas de nouveau en baisse

Après deux jours consécutifs de légère hausse, le nombre de nouveaux cas quotidiens de coronavirus a reculé en Algérie, avec 136 nouvelles infections recensées ces dernières 24 heures, contre 146 la veille, selon le bilan officiel d'hier samedi

10 octobre. avant-hier vendredi, 146 nouveaux cas avaient été recensés, contre 138 cas jeudi, 121 cas mercredi, 129 cas mardi, 134 cas lundi, 141 cas dimanche et 148 cas samedi 3 octobre Par wilayas, c'est toujours Alger qui a enregistré le plus grand

nombre de cas au niveau national (+19 cas), devant Blida (+17 cas). Depuis le début de l'épidémie fin février, 52.940 personnes ont été officiellement infectées par le nouveau coronavirus en Algérie.

R.N.

CONSÉQUENCES DE LA COVID-19

Les factures gaz/électricité impayées ont dépassé 171 mds DA

PAR RACIM NIDAL

Les créances de la société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz (Sadeg) auprès de ses clients se sont élevées à plus de 171 milliards de dinars à fin juin 2020, une hausse record induite par la pandémie de coronavirus, a indiqué hier l'entreprise dans un communiqué.

"En cette période exceptionnelle (crise sanitaire) et dans un élan de solidarité indéfectible avec sa clientèle, la Sadeg a procédé à la suspension des coupures pour factures impayées, ce qui a augmenté considérablement le niveau des créances détenues

auprès de ses abonnés, aussi bien privés que le secteur public", souligne le communiqué.

"Ces créances, qui restent en constante croissance, ont atteint, à la fin du 1^{er} semestre de l'année, des niveaux record avec plus de 171,442 milliards de dinars, à l'échelle nationale soit un taux d'évolution de 300 %", précise la même source. Selon l'entreprise publique, les difficultés financières nées de cette situation "affectent d'une part, la trésorerie de la Sadeg qui œuvre à la pérennité des revenus sur toute la chaîne des intervenants dans ses métiers et, d'autre part, freinent la concrétisation des différents projets inscrits dans les plans de développe-

ment des activités, des réseaux électriques et gaziers, ainsi que des diverses prestations proposées à sa clientèle". A l'effet de garantir la pérennité du service public auquel est tenue la société et éviter à ses clients l'accumulation de leurs factures, la Sadeg souligne qu'elle "compte sur le sens de responsabilité et de citoyenneté de son aimable clientèle" et l'invite à s'acquitter de ses créances, à travers les différents modes et formules de paiement proposés par la société.

Elle a, dans ce cadre, expliqué à ses clients qu'ils peuvent, se rapprocher de ses agences commerciales, en vue d'obtenir des calendriers de paiement qui seront négociés et

arrêtés en fonction du nombre de factures, du montant des créances et de leur niveau de solvabilité. L'entreprise a également souligné que la crise sanitaire due à la pandémie du Coronavirus lui a permis de "réaffirmer son engagement à assurer la qualité et la continuité de la distribution de l'énergie électrique et gazière et à mobiliser efficacement des moyens humains et matériels, à même de répondre aux attentes de sa clientèle et garantir ainsi un service public impayable, en dépit de toutes les difficultés liées à la situation".

R. N.

VIOLENCES CONTRE LES FEMMES Les ONG dénoncent le féminicide

Des militantes d'ONG de plusieurs villes, dont Alger, Oran, Béjaïa et Annaba se sont rassemblées jeudi dernier pour dénoncer les violences commises à l'endroit des femmes. Elles appellent les autorités à plus de fermeté et sévérité contre ces actes.

Le rassemblement au niveau de la Place Audin a vu de nombreuses militantes d'ONG et des responsables des associations de défenses de droits de l'Homme déferler la matinée pour dénoncer "le féminicide un fléau à combattre". Avec la recrudescence, ces derniers temps, de meurtres à l'endroit des femmes, c'est toute l'inquiétude qui se lit sur le visage des défenseuses des droits de femmes, mais également de parents qui ont tenu à crier leur colère contre ces "actes abjectes et d'infamie". Selon un récent bilan fourni par les services de sécurité, il est indiqué que 39 femmes ont été victimes d'homicides volontaires durant toute l'année 2019 et sans compter les récents meurtres et mutilations de corps des victimes qui s'ajoutent à cette liste macabre. Partout les femmes du mouvement associatif ont exigé "plus de protection des femmes et d'appliquer la loi dans toute sa rigueur". Les ONG algériennes ont alerté les autorités sur "le silence de certaines parties qui font que les victimes sont banalisées" alors que sous d'autres cieux, c'est toute la société qui est mise en branle. Dans le rassemblement à l'ouest du pays, les militantes et simples citoyennes ont également réagi envers ce phénomène qui prend un seuil d'inquiétude alarmant. "Le kidnapping et le meurtre sont devenus systématiques même avec la crise du coronavirus" a écrit l'association de défense des droits de femmes et enfants d'Oran. Sur ce chapitre, les associations ont fait savoir que "la mobilisation reste générale car elle ne concerne pas uniquement des femmes". Les mineurs dont des garçons sont également victimes de ces atrocités sans commune mesure avec ce qui s'est passé il y a des années. Avec les récentes lois instituées et durcies dans leurs application dans le cadre de la lutte contre la criminalité et les associations de malfaiteurs, c'est un début assez prometteur de prendre en charge le côté pénal de la loi. Mais pour les associations féminines, il s'agit de "prendre en charge l'aspect psychologique des femmes vulnérables ayant subi ces violences". Les récents centres d'hébergement des femmes violentées et dont la situation matérielle est précaire ne suffisent pas à prendre en charge le nombre de victimes. C'est un clin d'œil lancé à l'endroit du ministère de la Solidarité et de la Condition féminine pour mettre plus de moyens dans ce volet.

F. A.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DE L'URBANISME ET DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
DE LA WILAYA DE TAMANRASSET
ADRESSE / B.P 237 CITE ADMINISTRATIF, TAMANRASSET
NIF : 099011019011537

AVIS DE CORRECTION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES

Conformément à l'article 65 et 82 du décret N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, il est porté à l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimale n : 25/2019 Préparation d'études sur les plans d'occupation du sol à l'entrée ouest de la ville de Tamanrasset, réparties selon les LOT suivants Lot n°01/ POS (11) Lot n°02/ POS (A 10) Lot n°03/ POS (A 11) Lot n°04/ POS (B10) Lot n°05/ POS (B11) Lot n°06/ POS (C11)

de la correction de l'attribution provisoire publié dans les journaux: El-Mouaidr El yaoumi du : 18/03/2020 et journaux midi libre du 18/03/2020 et dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP) Qu'a l'issu du jugement des offres, les Travaux sont attribués provisoirement a' savoir :

N°pli	bureaux d'études	NIF	Lot N°	Délai d'étude	Note évaluation technique + finance	Montant de l'offre DA/TTC	Montant corrigé DA/TTC	Observations
06	Bacheikh lakhder	197301120035839	01	05 mois	83	4.754.050,00	4.754.050,00	La plus grande somme de points entre technique et financière
			02	05 mois	83	3.748.500,00	3.748.500,00	
			03	05 mois	73	8.568.000,00	8.568.000,00	
05	Zerari rachid	198005480009826	04	05 mois	73	7.140.000,00	7.140.000,00	La seconde La plus grande somme de points entre technique et financière

infructuosité Lot n°05 Lot n°06 En raison du montant insuffisant alloué

Les soumissionnaires intéressés sont invités de se rapprocher des services de la direction, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de la présente attribution provisoire de marché dans la presse nationale pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offre techniques et financières.

Tout soumissionnaires qui conteste cette attribution peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya dans un délai de dix (10) jours à compter du premier parution du présent avis sur la presse et / ou le B.O.M.O.P.

Tamanrasset :.....
LE DIRECTEUR

Midi Libre n° 4107 - Dimanche 11 octobre 2020 - Anep 2016 016 322

REPUBLIQUE ALGERIENNE
DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES MOUDJAHIDINE ET AYANTS DROIT
DIRECTION DE WILAYA
DE GHARDAIA
NIF N° : 0991470019000429

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
D'UN MARCHÉ

PROJET : Achèvement des équipement du musée du moudjahid à Metlili en 04 lots.

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et de délégations de service public.

La Direction des moudjahidine et ayants droit de la wilaya de Ghardaïa informe l'ensemble des soumissionnaires, ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert relatif au projet : **Achèvement des équipements du musée du moudjahid à Metlili en 04 lots**, paru en date du 03/08/2020 dans les journaux "Midi Libre". A l'issue de l'évaluation des offres selon les critères arrêtés dans le cahier des charges, il ressort les résultats suivants :

Le soumissionnaire retenu	N° de lot	Montant d'offre après la correction en TTC (DA)	Note de l'offre technique	Note de l'offre financière	Total	Délai/ jours	Observation
ETS EBITZ ZERBANI MUSTAPHA NIF 196947010017336	Lot n°01 Acquisition et installation matériels de la salle d'exposition.	662.235.00	50	40	90	5 Jrs	Offre mieux disant
ETS EBITZ ZERBANI MUSTAPHA NIF 196947010017336	Lot n°02 Acquisition et installation matériels de la salle de conférence.	6.347.947.90	50	39,82	89,82	5 Jrs	Offre mieux disant
EURL GLOBAL MOBILIER NIF 000447010477936	Lot n°03 Acquisition et installation matériels du foyer.	602.735.00	45	36,13	81,13	5 Jrs	Offre mieux disant
ETS HOUARI SMAIL NIF 199247050093713	Lot n°04 Acquisition et installation du matériels anti incendie.	250.000.00	40	40	80	6 Jrs	Offre mieux disant

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de wilaya de Ghardaïa, dans un délai de dix (10) jours à compter du premier jour de la parution du présent avis dans les journaux ou le BOMOP.

A la même occasion, tout soumissionnaire non retenu peut se rapprocher des services de la direction des moudjahidine de la wilaya de Ghardaïa pour s'informer des analyses de son offre dans les trois (03) jours qui suivent la première parution du présent avis dans la presse.

Midi Libre n° 4107 - Dimanche 11 octobre 2020 - Anep 2016 016 242

MIDI
MAGAZIN NATIONAL D'INFORMATION



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

MIDI
MAGAZIN NATIONAL D'INFORMATION



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Huawei, baisse de la production en 2021

Le géant chinois des télécommunications, Huawei, a pu longtemps résister aux pressions américaines. L'embargo américain sur Huawei ne devrait pas néanmoins rester sans conséquences et devrait indirectement toucher sa production pour les mois à venir.



**Apple - Facebook,
guerre en stand-by !**



Huawei, baisse de la production en 2021

Le géant chinois des télécommunications, Huawei, a pu résister longtemps aux pressions américaines.

L'embargo américain sur Huawei ne reste pas sans conséquences et devrait indirectement toucher sa production pour les mois à venir.

Dans un article publié par le site *The Elec*, Huawei ne produirait que 50 millions de Smartphones en 2021. Cela correspondrait à une baisse de 74 % par rapport à la production qui est prévue pour 2020. Même si l'année 2020 n'est pas encore terminée, la firme chinoise anticipe déjà par cette mesure. En plus de la pression américaine, Huawei est doublement sanctionné puisque l'épidémie de la Covid-19 a, elle aussi, laissé de lourdes séquelles.

Ces informations sur les prévisions de Huawei en 2021 n'étant pas officielles, celles-ci sont encore à considérer avec une extrême prudence. Cependant, les analystes du mar-



ché de la téléphonie mobile estime que les contraintes que rencontrent Huawei pour profiter à Xiaomi. Celui-ci a d'ailleurs eu de bonnes performances cette année malgré la pandémie, devenant numéro trois en Europe et numéro deux en France.

Une recharge au laser attendue pour 2023 !

Huawei n'est pas un simple équipementier qui lance des Smartphones, mais c'est surtout un créateur de technologie. Pour

preuve, le géant chinois travaille ces dernières années sur une nouvelle solution qui permet de recharger son appareil au laser.

D'ailleurs, Huawei vient de breveter cette technologie, laquelle permet de recharger des appareils à l'aide de faisceaux lasers diffusés dans un petit module. Le petit module en question peut être situé n'importe où dans la pièce, et n'a donc pas besoin d'être collé à l'appareil qu'il recharge. Une nouveauté qui s'avère très pratique pour les utilisateurs. Pour

pour répondre à la demande des utilisateurs, Huawei travaillerait à la fois sur les moyennes et les longues distances, ce qui signifie qu'il serait possible de recharger un petit drone en vol !

L'autre avantage de cette technologie serait de recharger plusieurs appareils en même temps. Enfin, la firme chinoise annonce que la technologie de recharge laser devrait arriver d'ici 2 à 3 générations de smartphone, soit aux environs de 2023.

Samsung, vers la disparition des Galaxy Note !



L'infatigable Samsung serait en préparation d'un nouveau Smartphone ; le Galaxy S21. De nouvelles fuites révèlent que ce modèle allait être accompagné d'un stylet S-Pen, une première pour la marque sud-coréenne ! Cette nouveauté veut-elle dire que les jours des Galaxy Note seraient comptés ? Vu qu'il s'agit de l'accessoire fétiche des Galaxy Note. Même si les analystes le confirment, rien n'est pas encore joué. Selon un média sud-coréen de renommée, assure que Samsung n'abandonnera pas la gamme des Note l'an prochain. Avant d'enterrer les Note, Samsung souhaiterait d'abord "absorber les clients Galaxy Note dans la série Galaxy S". Le média parle d'une disparition "séquentielle".

D'après la même source, "si les Galaxy S21 avec stylet S-Pen suscitent l'engouement, Samsung pourrait mettre à exécution la disparition des Note dès 2022". Dans ces conditions, les Note 21 seraient donc les derniers représentants de la gamme. Pour l'heure, rien n'est sûr. L'avenir des phablettes dépend de l'accueil commercial des futurs Galaxy S21 (S30).

Forte croissance en 2020 des ventes d'ordinateur

Les ventes d'ordinateurs portables et de bureau devraient atteindre les 276,1 millions pour 2020. Il s'agit là d'une augmentation de 3,3 %. C'est ce qui ressort d'un sondage réalisé par le cabinet d'analystes IDC.

Pour les ventes totales d'ordinateurs (portable, de bureau, convertible et tablettes) devraient atteindre les 425,7 millions d'unités. Une croissance expliquée par l'augmentation du recours au télétravail depuis le début de cette crise sanitaire. "Les consommateurs ont été obligés de rester à la maison, ne pouvant pas dépenser leur argent dans les restaurants, cinémas et autres activités habituelles. Les produits technologiques ont été le grand gagnant de ce report d'achat avec des niveaux de dépenses dignes des fêtes de fin d'année depuis avril dernier", explique David Myhrer, vice-président en charge du service de stratégie des technologies grand public. Le cabinet rappelle que l'année 2020 n'avait, pourtant, pas bien démarré, accusant une baisse de 9,8 % sur le premier trimestre (de janvier à fin mars).

Pour mémoire, 64,8 millions d'unités ont été livrées au second trimestre 2020, un chiffre en hausse de 2,8 % par rapport à la même période l'an dernier.

Apple - Facebook, guerre en stand-by !

Tout semble entrer dans l'ordre entre Facebook et Apple. Les deux entreprises ont enfin trouvé un terrain d'entente ! En effet, Facebook remporte une petite bataille dans la guerre qui l'oppose aux frais de l'App Store d'Apple.

La firme à la pomme a décidé de ne plus exiger sa commission de 30 % pour ce qui est de Facebook et des transactions faites avec les petits commerces. Il s'agit d'une décision temporaire qui durera jusqu'au 31 décembre 2020. Selon certains observateurs, le but est d'aider certaines entreprises à passer la pandémie. Il faut savoir que la demande pour ce type d'événements en ligne a grimpé en flèche pendant la période de la Covid-19.

Le géant de Cupertino permettra, ainsi, aux utilisateurs de la nouvelle fonctionnalité d'événements en ligne de Facebook d'utiliser la méthode de paiement propre au réseau social sans aucune taxe. Rappelons qu'en août dernier, Facebook a lancé une nouvelle



fonctionnalité qui permet aux petites entreprises de créer des événements payants en ligne. L'entreprise a présenté cette fonctionnalité comme un moyen d'aider les organisations qui se débattent avec des pertes de revenus pendant la pandémie. Par ailleurs, la suspension de la commission de 30 % ne concerne pas les créateurs de jeux. Apple continuera à percevoir sa taxe de 30 % sur les achats de jeux.

Une nouvelle keynote prévue pour le 13 octobre D'habitude Apple officialise ses

nouveaux iPhones au mois de septembre de chaque année, soit pile poile avec la rentrée sociale. Cette année ; la firme de Cupertino s'y prend différemment. En effet, les précommandes des nouveaux modèles d'iPhone pourraient être lancées la mi-octobre.

Pour cela, Apple tiendra une nouvelle keynote le 13 octobre afin de présenter ses nouveaux iPhone notamment l'iPhone 12. Pour cause du Coronavirus, l'évènement sera virtuel et accessible en live-streaming sur le web. Lors de sa keynote de septembre, la firme à la pomme avait lancé de nom-

breux nouveautés : de nouveaux iPads, MacBooks et Apple Watch mais tout le monde s'attendait à voir le dernier iPhone.

Apple devrait présenter donc l'iPhone 12 le 13 pour une commercialisation à partir du 16 octobre. Selon les rumeurs, il devrait aussi dévoiler pour la première fois un appareil 5G.

On s'attend à ce que la firme de Cupertino profite de cette occasion pour présenter d'autres nouveautés, notamment du côté des accessoires !

Google, un anniversaire pas comme les autres...

Il y a 22 ans jour pour jour, les internautes découvraient Google pour la première fois. C'était en 1998 que le célèbre moteur de recherche a été créé. Sauf que cet anniversaire n'est pas fêté dans la joie et la bonne humeur.

En effet, le 22^e anniversaire de Google coïncide avec le mécontentement des millions de propriétaires de sites à travers le monde. Sachez que le moteur de recherche bloque désormais plus de 3 millions de noms de domaines. Selon Google, ces sites proposant des contenus illégaux... les deux parties sont en conflit depuis plusieurs années déjà. Google n'emporte pas toujours la bataille, parfois même les ayants-droits obtiennent gain de cause !

Pour répondre aux accusations dont il est la cible, Google a publié toutes les requêtes de suppression de contenus dans son rapport de transparence. À titre d'exemple, le site Ifichier.com, connu pour héberger régulièrement des contenus illégaux, a été rapporté à Google par 430 ayants-droits parmi lesquels Fox, NBC, Walt Disney, Capcom ou encore Warner. Le site aurait violé les



droits d'auteurs de 1.800 sociétés comme Fox, Canal+ ou encore Netflix. D'ailleurs, une analyse détaillée de ce rapport montre que 500 millions de liens (soient environ 10 % de l'ensemble des liens dé-listés) étaient rattachés à seulement 30 domaines différents (soit 0,001 % des domaines bloqués).

Google payera 1 milliard US aux éditeurs de presse pour leurs contenus

Google, filiale du groupe Alphabet, prévoit de verser un milliard de dollars sur trois ans à des éditeurs de presse pour utiliser leurs contenus dans le cadre de partenariats.

Les éditeurs de presse, en particulier européens, ont entamé depuis

plusieurs années une partie de bras de fer avec le géant américain afin d'être rémunérés pour l'utilisation de leurs articles par le moteur de recherche.

"Cet engagement financier - notre plus important à ce jour - rémunérera les éditeurs afin qu'ils créent du contenu de grande qualité pour une expérience de presse en ligne différente", a fait valoir Sundar Pichai, le directeur général du groupe.

Ce nouvel outil, nommé Google News Showcase, sera d'abord disponible sur les plateformes Android puis sur celles d'Apple. Initialement lancé en Allemagne - où des accords ont été signés avec de grands groupes de presse comme Der Spiegel, Stern, Die

Zeit - et au Brésil, il permettra aux éditeurs de presse de déterminer la nature ainsi que le type de présentation de leur contenu lors de l'utilisation du moteur de recherche. Google News Showcase sera ensuite disponible en Belgique, en Inde, aux Pays-Bas et dans d'autres pays. Quelque 200 éditeurs en Argentine, en Australie, au Royaume-Uni, au Brésil, au Canada et en Allemagne ont déjà signé des accords de ce type avec le géant américain.

Les discussions se poursuivent en revanche en France, où les éditeurs s'appuient pour négocier sur une nouvelle loi française sur "les droits voisins", entrée en vigueur en octobre 2019, ainsi qu'en Australie où il est demandé à Google de partager les recettes publicitaires avec les médias locaux.

En juin dernier, l'Autorité de la concurrence française a enjoint à Google de négocier avec les éditeurs et agences de presse "la rémunération qui leur est due" au titre de la loi relative aux droits voisins pour la reprise de leurs contenus protégés.

iPhone Fold : l'écran de l'iPhone pliant pourrait se réparer tout... seul

L'iPhone Fold, qui serait en développement chez Apple, pourrait bien introduire une fonctionnalité qui n'a encore jamais été vue sur les smartphones pliants. En effet, un brevet déposé par Apple détaille un écran qui se répare tout seul.

Depuis le mois de juin, plusieurs sources affirmaient qu'Apple serait en train de préparer un iPhone pliant. Supposément appelé l'iPhone Fold, une fuite du mois d'août suggérait qu'il ne s'agisse pas d'un véritable smartphone pliant, mais qu'il possède à

la place deux écrans bien distincts séparés par une charnière. Le brevet déposé par Apple le 28 janvier dernier ne détaille pourtant pas deux écrans séparés, mais bel et bien un seul écran pliant. La grande nouveauté que ce brevet apporte est un écran totalement

révolutionnaire. En effet, ce dernier serait capable de se réparer tout seul grâce à - une couche de matériau auto-réparant -. Par exemple, quand le revêtement auto-réparant est entaillé, le matériau peut remplir l'entaille sans intervention extérieure.

Réseaux sociaux, des patrons accusés de "pratiques anticoncurrentielles"

Les patrons de Facebook, Google et Twitter devront bientôt comparaître devant le Sénat américain. Pour l'heure, la date de comparution n'est pas encore fixée.

Les membres du Comité pour le commerce ont voté à l'unanimité pour que Mark Zuckerberg, Sundar Pichai et Jack Dorsey se présentent devant le Sénat. "Je crois que les - Big Tech - représentent aujourd'hui la plus grande menace pour la liberté d'expression et [...] pour la démocratie", s'est inquiété le sénateur républicain Ted Cruz

devant le Comité sénatorial du commerce. Les géants de la Tech sont notamment suspectés de se livrer à des pratiques anticoncurrentielles qui pénalisent les PME. Les patrons de ces réseaux sociaux devront notamment s'expliquer sur des sujets tels que la désinformation, les données, ou les fraudes en ligne. La question du retrait des contenus "qui encouragent l'extrémisme et la violence" sera au cœur des préoccupations des parlementaires, tout comme le sujet des algorithmes qui pourraient manipuler les utilisateurs et notamment les plus jeunes. Le but des parlementaires est de protéger et garantir la sécurité des données

de millions d'Américains. Rappelons que Mark Zuckerberg, patron de Facebook est déjà passé devant le Sénat américain en



2018. A l'époque, il était invité à donner plus d'explications sur le scandale "Cambridge Analytica".

Muama Enence, votre traducteur polyglote

Que vous voyagiez à l'étranger ou que vous travailliez dans le secteur social ou médical, le commerce international ou l'enseignement linguistique, votre aptitude à communiquer avec vos interlocuteurs dans leur propre langue est un énorme atout. Pas de souci ! Deux inventeurs japonais de génie viennent de créer Muama Enence, un traducteur instantané qui fait passer l'art de la traduction à un tout autre niveau. Muama Enence peut traduire des conversations en temps réel dans plus de quarante (40) langues, rien que ça ! Il suffit pour cela d'appuyer simplement sur quelques touches ! Avec Muama Enence, vous n'avez plus besoin de maîtriser ni d'apprendre une autre langue pour communiquer. Tous les problèmes causés par la barrière de la langue ne seront bientôt plus qu'un mauvais souvenir ! Que demander de mieux !



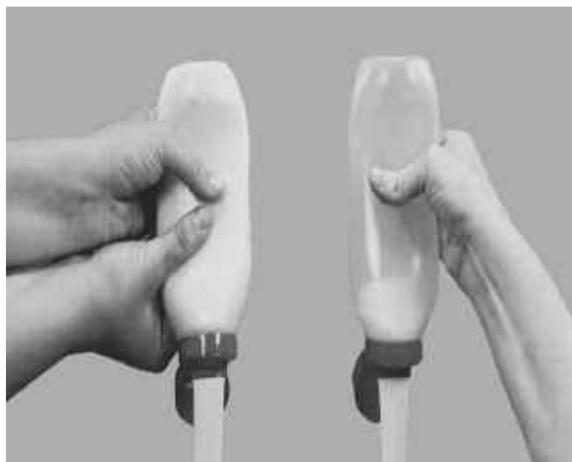
Une télé intelligente grâce au Chromecast de Google



Le Chromecast de Google est un moyen facile pour transformer un téléviseur basique en téléviseur intelligent, du moins si votre téléviseur dispose d'un port HDMI. Il suffit de brancher le Chromecast et d'exécuter des applications à partir d'un téléphone ou d'un ordinateur et de le refléter sur votre téléviseur. Le nouvel Chromecast est livré avec la plateforme Google TV intégrée. Cela transformera vraiment votre téléviseur en un téléviseur intelligent fonctionnant sur Google TV, vous permettant ainsi d'accéder à des applications et plus encore. Il se branche sur le port HDMI du téléviseur et se range derrière votre écran. Allumez et vous aurez des vidéos d'une clarté cristalline en 4K HDR jusqu'à 60 images par seconde en un rien de temps. La télécommande est livrée avec un microphone pour le Google Assistant.

LiquiGlide : le revêtement révolutionnaire des emballages alimentaires

LiquiGlide est un étonnant revêtement. Une fois appliqué sur une surface il fait écran entre le contenu et le contenant en l'empêchant de coller. Il agit un peu à la manière d'un apprêt en lissant les imperfections de l'emballage au niveau microscopique. Appliqué par exemple à l'intérieur d'une bouteille de ketchup, la couche protectrice de LiquiGlide permettra à la sauce d'être utilisée entièrement, évitant ainsi tout gaspillage puisqu'il ne restera rien sur les parois du contenant. Il est important de noter que cette technologie n'est pas toxique et peut être utilisée dans l'alimentaire, tout comme dans d'autres secteurs. Orkla, une entreprise norvégienne a d'ailleurs déjà donné son accord afin d'intégrer cette technologie sur les bouteilles de mayonnaise vendues dans plusieurs pays d'Europe.



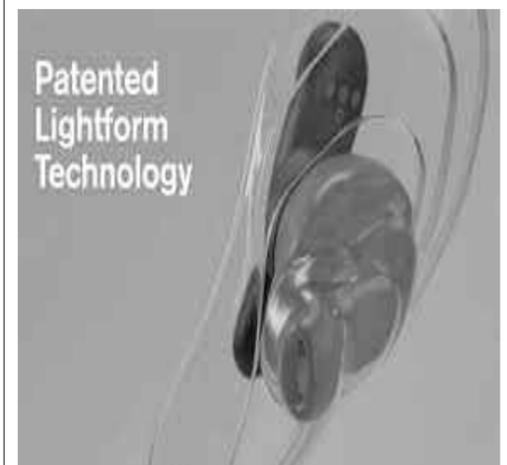
Des chaussures en réalité virtuelle pour voyager dans différents univers !



Couplées à un casque de VR, ces chaussures plateformes permettent de se promener dans des espaces virtuels tout en restant quasiment sur place. Développées par Ekto VR, elles s'adressent aussi bien à l'industrie qu'à l'univers du jeu. Cette application, utilisée avec un capteur et un casque de réalité virtuelle, permet de contrôler des objets avec une grande précision directement avec les mains. Si les casques de réalité virtuelle, ou même les gants, permettent déjà de se plonger de manière réaliste dans un univers virtuel, la question des déplacements reste problématique. Comment simuler un saut ou une course ? Comment se déplacer vers un endroit autrement que par des mouvements des yeux ? Comment éviter de sortir des limites de l'espace ? La réponse est donnée par Ekto VR avec ce prototype de chaussures, ou plutôt de bottes robotisées. Appelées Ekto One, ces chaussures permettent de réellement marcher, tout en restant quasiment sur place. C'est paradoxal mais la démonstration est convaincante avec un joueur dans Half-Life: Alyx. On le voit parcourir des couloirs, puis monter sur des toits, tout en bougeant très peu. Avec le casque, l'immersion est quasi-totale.

Des écouteurs épousant la forme de l'oreille en moins de 60 secondes

Il y a plusieurs écoles, avec des écouteurs dotés d'embouts en caoutchouc de différents diamètres, ou bien l'astucieux design introduit par Apple avec ses AirPods. Ce système n'est cependant pas parfait. Les écouteurs ont tendance à glisser ou s'avérer douloureux à la longue. C'est peut-être du côté d'Ultimate Ears, une filiale de Logitech spécialisée dans les casques audio, que se trouve la meilleure solution du moment. UE vient en effet d'annoncer l'arrivée d'écouteurs intra-auriculaires baptisés UE Fits. Pour s'ajuster parfaitement à l'oreille l'écouteur dispose d'un embout constitué d'un gel rigide, apposé sur un petit boîtier faisant penser à une grosse pilule. Lorsqu'on l'introduit dans l'oreille, il faut compter une minute à peine pour que l'embout se déforme afin de prendre exactement la forme du conduit auditif. Le principe est similaire à celui des fameux bouchons d'oreille en cire.



Une machine à jus transformant les peaux d'orange en... gobelets !

Feel the peel : le presse-agrumes imprimante 3D ! Ce presse-agrumes est aussi une imprimante 3D : il crée un gobelet avec la peau de l'orange que vous allez boire ! Tandis que vous êtes en train de presser votre jus d'orange, se fabrique dans le même temps le gobelet avec la peau du fruit que vous vous apprêtez à boire ? Cette autre façon de concevoir l'alternative au plastique qui participe au concept d'économie circulaire, est le fruit de l'imagination d'un designer italien. Sa machine est un presse-agrumes qui imprime en 3D des gobelets avec l'écorce de l'orange. Le designer Carlo Ratti, en association avec le fournisseur d'énergie italien Eni, a réalisé cette prouesse. Présenté pour le moment sous la forme d'un prototype, il ne manque pas de faire à chaque présentation son petit effet.



GHARDAÏA, UNITÉ DE L'ALGÉRIENNE DES EAUX

Convention avec des micro-entreprises de sous-traitance

Pas moins de 8 conventions ont été signées par l'unité de l'Algérienne des eaux (ADE) de Ghardaïa avec des micro-entreprises créées dans le cadre du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej).

PAR BOUZIANE MEHDI

Les conventions signées servent à "promouvoir un programme de sous-traitance dans différents métiers liés à l'eau", a affirmé l'Algérienne des eaux.

Selon l'APS, Le chargé de la communication de cette structure, Slimane Oulad Ali, a indiqué que cette "contractualisation avec ces jeunes promoteurs spécialisés dans les métiers liés à l'eau vise à les soutenir par un plan de charge conséquent afin de stimuler la création de postes de travail pour des jeunes dans les différentes localités gérées par l'ADE". Slimane Oulad Ali précisera en outre qu'il "s'agit principalement d'une prise en charge des fuites d'eau, les raccordements individuels, le placement de compteurs pour les nouveaux abonnés ou le remplacement d'anciens compteurs à travers les onze communes gérées par l'ADE de Ghardaïa".

L'initiative, inscrite dans le cadre d'une convention signée entre le ministère des Ressources en eau et le ministère délégué chargé de la Micro-



entreprise, "vise à soutenir les efforts du secteur de l'hydraulique en matière d'amélioration du service public concernant l'alimentation en eau potable (AEP) et la lutte contre la déperdition et les fuites d'eau estimées à plus de 9.830 cas annuellement", a ajouté M. Oulad Ali, ajoutant que "cette initiative permet également l'accompagnement à distance des micro-entreprises, la garantie de leur pérennité et l'encouragement des jeunes à l'entrepreneuriat".

La wilaya, qui a hérité de 17 forages

en 1962, compte, actuellement, quelque 150 forages d'AEP avec une capacité globale de près de 300 m³/jour, en plus de 110 réservoirs et un réseau d'AEP de plus de 1.260 kilomètres, avec une dotation journalière de 250 litres et un taux de raccordement à l'eau potable de 97 %, selon les informations recueillies auprès de l'ADE de Ghardaïa.

La wilaya de Ghardaïa totalise plus 103.820 abonnés au réseau d'AEP.

B. M.

TIPASA, BILAN DES FEUX DE FORÊT DEPUIS 2010

La wilaya a enregistré le plus lourd bilan

La wilaya de Tipasa a enregistré, durant l'été 2020, son "plus lourd bilan" de dégâts occasionnés par les incendies de forêts, depuis 2010, avec des pertes estimées à près de 900 hectares de végétations, a indiqué la direction locale de la Protection civile. Selon le chargé de communication de ce corps constitué, le lieutenant Rabah Bendouha, le bilan des incendies de cette année fait état de "882 hectares de pins d'Alep, et de 87 hectares de maquis détruits par les flammes, durant la période allant du 1^{er} juin au 26 septembre".

Les pertes en pins d'Alep enregistrées durant la même période de l'année dernière sont estimées, à environ 500 hectares, selon la même direction, précisant qu'en 2012, la wilaya a "enregistré une perte de près de 600 hectares de cette même espèce".

Cet été 2020 a vu "la déclaration de plus de 200 incendies de forêt, à l'origine des plus lourdes pertes enregistrées, ces 10 dernières années", a, par ailleurs, déploré le lieutenant Bendouha.

Il a déploré une véritable "catastrophe" ayant affecté, notamment, les arbres fruitiers, avec près de 13.000 arbres brûlés, et l'activité apicole avec 164 ruches d'abeilles détruites par les flammes, contre 800 arbres fruitiers brûlés durant l'été 2019.

Le même responsable a signalé la déclaration de pas moins de 14 foyers d'incendies, à travers la wilaya, durant le week-end dernier, ayant causé la perte de 56 hectares de végétations.

Le "plus dangereux" de ces incendies s'est déclaré à la forêt "Tarek Benziad" au mont Chenoua, où les flammes se sont étendues jusqu'aux habitations mitoyennes, contraignant les unités de la protection civile à évacuer les maisons en priorité, afin d'assurer la sécurité des citoyens.

Les pertes en couvert végétal ont été estimées à 20 hectares au niveau de la forêt Tarek-Benziyad, et 17 hectares à la forêt Sid-Ali-Besnas de la commune de Sidi-Ghiles.

L'extinction de ces feux et la protection des riverains a nécessité la mobilisation de la totalité des unités de la

Protection civile de la wilaya, soutenues par la colonne mobile, et les unités de Médéa, Alger et Blida, qui se sont relayées durant près de 24 heures de temps pour la maîtrise de ces incendies.

"Les causes de ces incendies demeurent toujours inconnues" a, en outre, souligné le lieutenant Rabah Bendouha, signalant l'ouverture d'une enquête par la gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances et causes de leur déclenchement.

De son côté, l'opinion publique à Tipasa pointe du doigt la "mafia du foncier" comme qualifié par la population locale. Une "mafia", qui selon l'opinion publique, met le feu délibérément au niveau des forêts, aux fins de les dénuder et de rendre leur spoliation plus facile, en devenant des terrains constructibles.

Une situation requiert une intervention rapide des autorités locales pour mettre un terme à ces catastrophes menaçant l'écosystème dans la wilaya.

APS

M'SILA

Production prévisionnelle de plus d'un million d'huile d'olive

Une production de plus d'un million de litres d'huile d'olive est attendue dans la wilaya de M'sila, au terme de la campagne oléicole de l'actuelle saison agricole. Ce volume sera extrait de la transformation de 100.000 quintaux d'olives, représentant près de 70 % de la récolte de cette année estimée à 120.000 quintaux. La production attendue en matière d'huile d'olive de cette année enregistrera une légère hausse de 100.000 litres par rapport à l'année précédente.

Des huileries implantées dans les communes de Magra, Bou-Saâda et Barika assurent l'opération d'extraction de l'huile, l'oléiculture est une activité relativement nouvelle dans la région du Hodna.

La filière oléicole à M'sila a été lancée depuis une décennie et adoptée par les agriculteurs locaux à la faveur des actions d'accompagnement et de vulgarisation technique, organisées par les services agricoles, la filière génère quelque 2000 emplois directs et indirects.

L'huile d'olive de la région de M'sila, connu pour son climat dominé par des températures plus douces comparativement aux régions montagneuses, est d'une faible acidité, ce qui est à l'origine de sa couleur verdâtre

SETIF

Découverte des sites touristiques par les journalistes

Une tournée découverte des sites touristiques de la wilaya de Sétif a été organisée, samedi 26 septembre, au profit de journalistes représentant divers médias nationaux, par l'Office national du tourisme.

Selon la chargée de communication de l'office, Yasma Lebrech, la tournée de deux jours programmée à l'occasion de la journée internationale du tourisme sous le slogan : "Tourisme et développement rural", a profité aux représentants locaux de 10 médias nationaux invités à découvrir certains projets réussis de fermes pilotes proposant des gîtes d'hébergement à Béni-Aziz et certaines localités montagneuses, dont le sommet de Megres, et des sites thermaux.

Le premier jour, les journalistes ont visité la ville archéologique et le musée de Cuicul, dans la commune de Djemila.

La seconde journée sera réservée à la visite d'une exposition de produits agricoles et artisanaux, organisée à la station thermale de Hammam-Guergour, et d'une huilerie qui transforme les noyaux d'olive en combustible destiné à l'exportation.

L'Office national du tourisme a choisi cette année Sétif et Tlemcen pour ses tournées découvertes placées sous l'égide du ministère du Tourisme, de l'Artisanat et du travail Familial.

APS

PARTENARIAT INDUSTRIEL ALGÉRO-AMÉRICAIN

Vers l'accroissement des investissements dans la technologie numérique

Le ministre de l'Industrie, Ferhat Aït Ali Braham, a relevé l'intérêt particulier que porte l'Algérie à la coopération industrielle avec les États-Unis et au développement des investissements US en Algérie, notamment dans le domaine de la technologie et du numérique...

PAR RIAD EL HADI



Nous "accordons à la coopération algéro-américaine un intérêt particulier, compte tenu du caractère stratégique qu'elle revêt et des opportunités d'affaires qui s'ouvrent à l'investissement direct étranger (IDE), particulièrement aux entreprises américaines souhaitant investir en Algérie, notamment dans les domaines de la production et des services", a déclaré Aït Ali Braham lors de sa participation, par visioconférence, à la conférence *Discover global markets*, qui s'est tenue du 7 au 9 octobre dans la capitale de l'État d'Indiana aux États-Unis.

Ainsi, les entreprises américaines sont appelées à saisir les opportunités qui

s'offrent dans le secteur de l'industrie en Algérie où seront encouragées, en particulier, à déployer des activités intenses en technologie et à participer au développement de l'ingénierie de fabrication d'équipements industriels, souligne le ministre. Dans ce cadre, Aït Ali Braham a rappelé que les relations algéro-américaines s'étaient renforcées, depuis plusieurs années, par des accords conclus dans plusieurs domaines. Il s'agit, notamment, de l'accord portant établissement de la Commission économique mixte algéro-américaine, l'accord sur l'encouragement et la protection réci-

proque des investissements, qui organise les couvertures d'assurance, de réassurance et de garanties accordées aux investissements américains en Algérie et l'accord-cadre sur le commerce et l'investissement (Tifa), signé en 2001. S'ajoutent à cela, le protocole d'accord dans le domaine de la biotechnologie et de la production de médicaments, signé en juin 2011, le dialogue stratégique entre les deux pays, initié en 2012, et la création de la Chambre américaine de commerce en Algérie, agréée le 3 avril 2018. Evoquant les opportunités qui s'offrent dans les domaines de la produc-

tion, le ministre a souligné que "l'Algérie était portée sur le développement de l'investissement dans plusieurs domaines tels que les technologies de l'information et de la communication, les composants électroniques et les biotechnologies".

Le développement de l'investissement lié à l'efficacité énergétique, à la préservation de l'environnement et à la promotion de la fabrication des équipements destinés aux énergies renouvelables constituent également un "véritable défi" de l'État algérien à court terme, note encore le ministre.

R. E.

COMPLEXE DE BELLARA

Un catalogue des pièces de rechange mécaniques importées

Des experts du Groupement Algeria Corporate Universities (Gacu) travaillent à l'élaboration d'un premier catalogue des pièces mécaniques importées par le Complexe sidérurgique de la société Algerian-qatari steel (AQS) de la zone industrielle de Bellara, à El-Milia (56 km de Jijel), en vue de "les reproduire et de les fabriquer", a annoncé le P.-dg du Gacu, Sifi Ghrieb. Sifi a indiqué que "la première opération d'élaboration d'un catalogue des pièces de rechange importées en vue de les produire avec une empreinte algérienne aura lieu au complexe AQS en attendant sa généralisation aux autres groupes industriels".

Le catalogue est élaboré conjointement par des experts du Gacu et du complexe AQS regroupés dans un conseil commun, a précisé Sifi avant d'ajouter que les pièces de rechange les plus consommées seront présentées aux centres de recherche et sociétés nationales de mécanique, notamment celle activant au pôle industriel d'El-Khroub et Constantine en vue de les fabriquer localement et économiser les devises affectées à leur importation.

Les "petites pièces peuvent être confiées à des micro-entreprises à créer de sorte à générer de nouveaux postes d'emploi tandis que les

grandes pièces ou les pièces plus compliquées seront confiées aux grandes entreprises de mécanique", a ajouté Sifi. L'initiative "profite au secteur national des industries mécaniques qui recèle d'importantes compétences humaines et ressources matérielles", a encore souligné la même source qui a assuré que "d'autres catalogues seront à l'avenir conçus, notamment pour les déchets, les services et équipements inutilisés".

Ces conseils regroupant des experts algériens seront créés pour exporter "les expériences algériennes" dans divers domaines, dont la sidérurgie et l'électricité. Sifi a fait état "d'un tra-

vail en cours pour la création de plateformes numériques (banques de données) conjointement par le Gacu, des universités algériennes et divers groupements industriels et contenant l'ensemble des inputs et outputs des groupements industriels et accessibles à tous leurs gestionnaires de sorte à favoriser les opportunités d'investissements en partenariat".

Ces plateformes permettront également aux banques d'effectuer des études d'utilité de chaque projet d'investissement, a-t-il encore ajouté.

R. E.

ÉCONOMIE BRITANNIQUE

Londres prêt à de nouvelles aides à l'emploi

Le ministre britannique des Finances, Rishi Sunak, doit annoncer un nouveau plan de soutien à l'emploi alors que le pays est confronté à une résurgence des cas d'infection au coronavirus et que le rebond de l'économie britannique s'est essoufflé au mois d'août.

"Le ministre présentera plus tard dans la journée la prochaine étape du programme de soutien à l'emploi qui protégera les emplois et fournira un filet

de sécurité aux entreprises qui pourraient devoir fermer dans les semaines et les mois à venir", a déclaré une porte-parole du ministère. Face au regain de l'épidémie de coronavirus, le gouvernement britannique a dû prendre de nouvelles mesures de restrictions, prévoyant, notamment, la fermeture de certaines activités.

En août, le rebond économique du pays s'est poursuivi mais à un rythme beaucoup plus faible qu'attendu.

Le produit intérieur brut (PIB) du Royaume-Uni a crû de 2,1 % en août par rapport à juillet, selon les données officielles publiées vendredi, soit bien moins que la croissance de 4,6 % qui était attendue en moyenne par les économistes interrogés par Reuters.

Il s'agit du taux de croissance le plus faible enregistré depuis que l'économie a commencé à rebondir en mai à la sortie d'un confinement généralisé ayant entraîné une contraction record

de l'activité économique. Une grande partie de la croissance du PIB enregistrée en août est, en outre, due à un programme ponctuel d'aides aux restaurants. Outre les mesures gouvernementales, les économistes estiment que l'affaiblissement du rythme de croissance économique est de nature à alimenter les anticipations de nouvelles mesures de soutien de la part de la Banque d'Angleterre.

R. E.

CÔTE D'IVOIRE

L'opposition rassemblée à Abidjan pour un grand meeting

Abidjan accueillera un grand meeting du front uni de l'opposition. Cet événement de grande envergure inquiète alors que des troubles sporadiques secouent le pays depuis le mois d'août, entre partisans du Président sortant et militants de l'opposition.

Selon l'opposition ivoirienne, plusieurs dizaines de milliers de personnes pourraient être présentes ce samedi dans le stade Félix-Houphouët Boigny. Il y a quelques jours s'est donc tenu une réunion au siège du PDCI pour donner les grandes directives de ce "giga-meeting". L'objectif principal de cette réunion de préparation est de rassurer les militants : "Nous invitons tous nos



militants et tous les Ivoiriens épris de paix et de justice à sortir massivement pour dire non au viol de la loi fondamentale de ce pays. Nous voulons ajouter que toutes les dispositions sécuritaires sont prises. Et que donc la peur doit quitter l'esprit des Ivoiriens." Du côté des autorités, on se dit peu inquiet par ce rassemblement.

Mamadou Touré, porte-parole du gouvernement. Il met toutefois en garde les personnes tentées par les démonstrations violentes.

"Concernant cette manifestation de l'opposition, ils sont libres de faire des manifestations en respectant les règles et en respectant l'ordre. Ce que nous ne pouvons pas accepter, c'est les messages de haine, c'est les débordements qui peuvent être de nature à perturber la quiétude des autres citoyens vaquant à leurs occupations. Tant que cela est respecté, il n'y a aucun problème."

Il est bien entendu prévu le déploiement d'un effectif important de policiers et de gendarmes pour sécuriser ce meeting. Les partis d'opposition appellent au pacifisme et promettent aussi que de la sécurité privée viendra renforcer les dispositifs étatiques pour éviter les troubles.

KIRGHIZISTAN

Le pays s'enfonce dans le chaos politique

Au sixième jour de troubles, le pouvoir est plus que jamais éclaté au Kirghizistan. A Bichkek, la capitale de ce petit pays pauvre de six millions d'habitants d'Asie centrale, rassemblements violents et manœuvres en coulisses se succèdent. Les différentes factions ont, vendredi 9 octobre, montré leurs forces et mis en scène des alliances qui n'ont abouti à aucune conciliation réelle. "Le chaos se poursuit. Chaque groupe, au pouvoir et dans l'opposition, a ses partisans. Mais aucune figure de compromis ne peut mettre fin à cette crise", prévient Arkadi Doubnov, expert de l'Asie centrale à Moscou. "Si un accord se fait sur le Premier ministre d'intérim, la situation se calmera. Avec en vue de nouvelles élections et une sortie de

crise pacifique", assure, plus optimiste, Mars Sariev, politologue à Bichkek, joint par téléphone. La plus grande confusion règne sur le possible départ du Président Sooronbaï Jeenbekov, critiqué pour avoir orchestré les fraudes aux législatives de dimanche 4 octobre ayant mis le feu aux poudres. Les résultats du scrutin ont, depuis, été annulés, mais cela n'a pas suffi à apaiser la situation. Le chef d'État, qui n'était pas apparu en public depuis lundi 5 octobre, s'est dit, vendredi, "prêt à quitter son poste quand des autorités légitimes seront approuvées avec un retour sur la voie de la légalité". Depuis lundi, les manifestants demandent sa démission, seul point commun entre les diverses forces d'opposition. Mais la déclara-

tion de Sooronbaï Jeenbekov a semé le doute.

Dans les faits, deux camps s'affrontent, pareillement opposés au Président Sooronbaï Jeenbekov. Une partie des protestataires, les plus virulents, soutiennent Sadyr Japarov, un nationaliste libéré de prison par les manifestants au premier jour de la révolte. Il a été nommé Premier ministre dans des conditions troubles par un groupe de parlementaires réunis mardi 6 octobre en session extraordinaire dans un hôtel de Bichkek. Sadyr Japarov, soupçonné d'être porté par un groupe mafieux, purgeait une peine de onze ans et demi de prison pour une prise d'otages lors d'une précédente crise.

HAUT-KARABAK

Le cessez-le-feu entre en vigueur

Un cessez-le-feu convenu par l'Arménie et l'Azerbaïdjan est entré en vigueur samedi 10 octobre à midi pour mettre fin à près de deux semaines d'intenses combats au Haut-Karabakh. Les autorités de cette enclave séparatiste et les forces azerbaïdjanaises se sont accusées mutuellement samedi de poursuivre les combats par des bombardements, des missiles et des drones, peu avant l'entrée en vigueur du cessez-le-feu.

Le calme est soudain revenu à Stepanakert. Dans la capitale autoproclamée de l'enclave séparatiste du Haut-Karabakh, les sirènes ont retenti jusqu'à peu avant l'entrée en vigueur du cessez-le-feu. Des habitants s'aventuraient sur le pas de leur maison pour regarder le ciel et tendre l'oreille,

après des journées terrées pour se protéger des bombardements. Les autorités de l'enclave et les forces azerbaïdjanaises s'étaient en effet accusés mutuellement de poursuivre les bombardements. "Il y a quelques minutes, l'Azerbaïdjan a de nouveau frappé des zones civiles de Stepanakert avec des missiles", a ainsi déclaré ainsi sur Twitter Artak Belgarian, le médiateur de cette République auto-proclamée. La ville de Stepanakert a déjà été régulièrement bombardée ces derniers jours. "Bakou utilise le même style de crimes de guerre jusqu'au dernier moment", a ajouté le médiateur, précisant qu'il n'y avait pas encore d'informations sur les victimes.

"Les forces armées arméniennes bom-

bardent intensivement des zones peuplées à Geranboy, Terter, Agdam, Agjaberdi et Fizuli. L'Azerbaïdjan prend des mesures réciproques", a pour sa part indiqué le ministère azerbaïdjanais de la Défense dans un communiqué.

L'Arménie et l'Azerbaïdjan ont convenu d'un cessez-le-feu après des négociations marathon qui se sont poursuivies jusqu'au petit matin de samedi à Moscou, avec la médiation russe.

Le cessez-le-feu soit permettre d'échanger des prisonniers de guerre, d'autres personnes et les corps des tués avec la médiation et en accord avec les critères du Comité de la Croix Rouge

PÉROU

Enquête pour corruption contre le Président Martin Vizcarra

Le parquet général du Pérou a annoncé qu'il ouvrira une enquête pour corruption contre le Président Martin Vizcarra à la fin de son mandat, en juillet 2021.

"Après avoir reçu le rapport du parquet provincial spécialisé dans les délits de corruption de fonctionnaires, nous avons décidé qu'il existe des raisons pour enquêter sur le président de la République", a indiqué le parquet général dans un communiqué. En raison de l'immunité que confère la Constitution au chef de l'État, "le début de l'enquête reste suspendu jusqu'au 28 juillet 2021, lorsqu'il quittera ses fonctions", a précisé le parquet. L'affaire, pour laquelle une procédure de destitution contre M. Vizcarra avait été lancée, sans succès, en septembre, porte sur l'embauche d'un chanteur par le ministère de la Culture. La justice soupçonne cet artiste peu connu, Richard Cisneros d'avoir touché environ 50.000 dollars d'argent public en vertu d'un contrat de complaisance pour effectuer des conférences.

Lors de la procédure de destitution devant le Parlement en septembre, les députés avaient pu écouter des enregistrements dans lesquels M. Vizcarra demandait à deux de ses assistants de mentir sur le nombre de visites effectuées par ce chanteur au siège du gouvernement. Le Président Vizcarra a tout de même échappé à la destitution par le parlement le 19 septembre, seulement 32 députés sur les 87 nécessaires ayant voté pour mettre un terme à son mandat. Le Pérou a connu une forte instabilité politique au cours des dernières années, les quatre derniers présidents ayant eu maille à partir avec la justice.

Agences

Agences

FOOTBALL, MATCHS AMICAUX DE L'ÉQUIPE NATIONALE

Place maintenant au Mexique



La sélection algérienne de football, qui a réussi à battre le Nigeria par 1 à 0, a dorénavant l'esprit tourné vers le Mexique, le 2e adversaire des Verts lors de ce stage de préparation en Autriche.

PAR MOURAD SALHI

C'est le 19^e match sans la moindre défaite pour l'entraîneur Djamel Belmadi. Ce dernier a reconnu la difficulté de la mission de ses hommes face à une équipe du Nigeria bien en place, tout en affichant sa satisfaction du rendement de ses hommes.

"Nous avons joué contre une équipe du Nigeria bien organisée sur le terrain. Nous avons fait face à une équipe avec beaucoup de vivacité et un engagement physique très dur. On s'attendait déjà à toutes ces difficultés. Cela a été toujours comme ça contre cette équipe. Mes joueurs ont répondu présents. Pour moi, je savais que cela n'allait pas être une simple sinécure, notamment avec de nom-

breux changements. Tout le monde a constaté des joueurs motivés et très appliqués sur le terrain. C'est ma grande satisfaction", a indiqué le sélectionneur national.

L'autre satisfaction de Belmadi reste la charnière défensive composée d'Aïssa Mandi et Mahdi Tahrat. "La charnière centrale a été parfaite pendant ce match. Mandi et Tahrat étaient agressifs dans les duels. Ils ont empêché les Nigériens de construire le jeu. La relance était bien faite et les ballons sortaient très bien. Cela nous rassure et nous offre des solutions, notamment en l'absence des autres défenseurs, dont Djamel Benlamri", a-t-il expliqué.

Belmadi ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. Il tentera de confirmer après-demain face au Mexique, auteur d'une victoire face aux Pays-Bas. Belmadi est attendu à profiter de cette belle opportunité pour tester d'autres éléments. "Face au Mexique, il y aura d'autres joueurs qui vont entrer. Un match amical nous permet de tester tout le monde. La prochaine sortie sera une toute autre paire de manches. Nous sommes appelés à trouver d'au-

tres solutions", a déclaré Belmadi. Les protégés de Belmadi auront, donc, fort à faire face à un adversaire qui n'a pas perdu depuis un certain temps. Le sélectionneur du Mexique, Gerardo Martino, a estimé que le match face aux Verts sera un vrai test pour son équipe. Le match Algérie-Mexique est prévu mardi prochain au Cars-Jeans Stadion de La Haye, aux Pays-Bas à 20h. La confrontation entre le Mexique et l'Algérie sera la 2^e dans l'histoire des deux sélections, après celle de 1985 dans le cadre d'un tournoi quadrangulaire préparatif à la Coupe du monde-1986. Les Aztèques l'avaient alors emporté par 2-0 à Mexico. Djamel Belmadi n'aime pas les revanches, mais souhaite néanmoins que son équipe maintienne sa bonne dynamique. Les Algériens doivent faire très attention à cet adversaire d'un autre calibre. Une autre belle performance ce mardi permettra aux coéquipiers de Mahrez d'aborder la double confrontation face au Zimbabwe avec un bon état d'esprit.

M. S.

BELMADI :

"On a bien répondu physiquement"

Le coach des Verts, Djamel Belmadi, n'a pas tari d'éloges à l'endroit de ses hommes après la victoire (1-0) face au Nigeria en match amical.

"On avait repéré deux à trois faiblesses qu'ils pouvaient avoir tactiquement avec certains joueurs. Aujourd'hui, ils ont en fait joué d'autres, donc cela a un peu perturbé certaines informations que j'ai pu donner aux joueurs, mais ils se sont adaptés", a confié le sélectionneur national.

Djamel Belmadi a ajouté : "On a bien répondu face à une équipe qui est tactiquement bien en point. On a donné une réponse au niveau physique avec beaucoup d'intensité au milieu du terrain et dans le pressing. Ce sont des choses qu'on a pu travailler. Je trouve

que nos joueurs ont été quasiment parfaits contre une équipe solide."

"On est venu chercher de la difficulté. Nous avons été justes tactiquement. On a réalisé tout ce que l'on avait préparé cette semaine. Grand mérite aux joueurs", a précisé le coach algérien.

Djamel Belmadi était satisfait du rendement de ses joueurs face au Nigeria après la victoire 1-0 en amical, il s'est exprimé en conférence de presse d'après-match.

"Les nouveaux joueurs ont joué libérés comme je le voulais. Ils ont montré pleinement leurs qualités", a affirmé le coach des Fennecs.

Concernant l'entrejeu, Djamel Belmadi dira : "J'ai beaucoup apprécié le fait d'avoir donné à d'autres

jeuurs l'opportunité de jouer, c'est ma grosse satisfaction. Je pense à Mehdi Abeid et Haris Belkebla qui ont fait un travail au cœur du jeu énorme de pressing et de harcèlement. Ils ont répondu au défi physique."

Ayant apporté de nombreux changements à son onze, le sélectionneur national a évalué la performance de ses attaquants : "Ensuite, Saïd Benrahma, il lui a manqué le but, aujourd'hui. Il a été très en vue surtout sur sa deuxième mi-temps. Un peu brouillon sur certains moments, mais dans l'ensemble très percutant et dangereux. Il lui ne manque pas grand-chose. Andy Delort, il a déjà joué souvent à l'extérieur dans des matchs qui ne sont pas faciles. Il a fait

un très gros match, il a harcelé les défenseurs, il ne lui manquait que le but, c'est ce que je lui ai dit. Farid Boulaya était pour moi très intéressant aujourd'hui."

Enfin, concernant Réda Halaïmia et Alexandre Oukidja, Djamel Belmadi a indiqué : "Réda Halaïmia a eu une première mi-temps un peu délicate dans l'utilisation du ballon et non pas dans l'aspect défensif mais qui en deuxième mi-temps a relevé le niveau. C'est un peu normal à cause de la pression. On a essayé de le tranquilliser sur ce match. Dans l'ensemble très satisfait de nos joueurs. Alexandre Oukidja n'a pas eu grand-chose à faire, mais sur ce qu'il a dû faire, il a très bien fait."

CHAMPIONNAT DE LIGUE 1, USMA Présentation du staff et des recrues

La direction de l'USM Alger a procédé à la présentation du nouveau staff technique des Rouge et Noir et des recrues arrivées de France.

"Je suis honoré de faire partie du projet de l'USMA et de rejoindre un grand club en Algérie. Je remercie le président Anthar et le staff pour la confiance. J'espère leur rendre sur le terrain", a confié le nouvel attaquant usmiste, Oussama Abdeldjalil. Le nouveau gardien de but du club algérois, Alexis Guendouz, a déclaré : "Je remercie la direction qui m'a rapidement convaincu de rejoindre le grand projet de l'USMA. J'espère que tout se passera bien et qu'on pourra atteindre nos objectifs."

FAOUZI GHOULAM

Un beau geste au profit de Montreynaud 42

Fauzi Ghoulam, l'international algérien du Napoli, a décidé d'apporter une aide financière au Montreynaud 42, le club du quartier populaire de Saint-Etienne où il a grandi.

Le défenseur napolitain va financer les équipements des deux cents licenciés du club stéphanois selon le quotidien français *L'Equipe*.

L'ensemble des joueurs de Montreynaud 42 recevront un kit complet pour la nouvelle saison. La remise de cette dotation s'est déroulée, hier samedi, avec la présence du maire de la ville de Saint-Etienne, Gaël Perdriau, et du père de l'arrière gauche algérien.

Ce dernier pourrait rater ce rendez-vous, car il se trouve actuellement en quarantaine avec le Napoli à cause de la Covid-19.

SCORPION



21h00



Le jour de l'élection présidentielle américaine, Scorpion est mandaté par le Président pour une mission de laquelle Walter est exclu, étant donné qu'il est suspecté de fraude à la citoyenneté. L'équipe, qui doit découvrir pourquoi les serveurs des machines de comptage des votes sont en surchauffe, découvre qu'un logiciel espion est à la manoeuvre en vue de manipuler les résultats de l'élection.

LA GRANDE BAGARRE DE DON CAMILLO



21h00



Peppone, le maire communiste de Brescello, veut être député et pose sa candidature aux élections. Don Camillo considère cela comme un scandale. Pourtant, en échange de la promesse de la construction d'une chapelle, il aide Peppone à obtenir son certificat d'études, indispensable pour devenir député. Mais la guerre d'escarmouches reprend pendant la campagne électorale. Don Camillo s'emploie à ridiculiser Peppone, les militants communistes volent les poules du curé et les mangent...

SAMBA



21h00



En situation irrégulière depuis presque dix ans, Samba travaille comme plongeur dans un restaurant parisien. Malgré une promesse d'embauche fournie par son patron, il est arrêté par la police. À Roissy, alors qu'il attend son expulsion prochaine vers Dakar, il entre en contact avec une association d'aide aux sans-papiers. Samba fait alors la rencontre d'Alice qui fait ses débuts dans l'association en tant que bénévole.

LES ENQUÊTES COMMENT VOYEZ-VOUS L'AVENIR ?



21h00



Murdoch participe à un symposium sur le futur organisé par Pendrick. Sur place, il rencontre les esprits les plus brillants de l'époque, comme son ami Nicolas Tesla. Mais ce dernier disparaît peu de temps avant son discours. Bientôt, c'est au tour d'Albert Einstein, Marie Curie, Ernest Rutherford et Thomas Edison de disparaître à leur tour.



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

LA SIRÈNE DU MISSISSIPI



21h00



Louis Mahé, un Français installé à La Réunion, est le patron d'une fabrique de cigares. Il attend le Mississippi, un navire qui doit lui amener sa fiancée, Julie Roussel, qu'il a choisi sur petite annonce matrimoniale. La jeune fille qui arrive ne ressemble pas à la photo. Julie explique qu'elle a, par timidité, substitué à la sienne la photo de sa camarade. Louis n'est pas déçu. La jeune fille est bien plus belle que son prétendu portrait. Peu de temps après leur mariage, Julie s'enfuit avec tout l'argent de Louis.

LA GUERRE DES TRÔNES LA VÉRITABLE HISTOIRE DE L'EUROPE



21h00



Retour sur les luttes des grandes familles qui se sont disputées l'hégémonie sur l'Europe. En Écosse, la reine Mary Stuart est obligée d'abdiquer et de fuir vers l'Angleterre où la reine Elisabeth la fait emprisonner. Pour ne pas reconnaître sa cousine comme légitime héritière, Elisabeth fait semblant de réfléchir au mariage avec l'un des fils de Catherine de Médicis. Dans les Flandres, Guillaume d'Orange demande l'aide militaire de la France contre Philippe d'Espagne. A Paris, le nouveau roi, Henri III, est surtout préoccupé par la lutte qui l'oppose à son frère et son beau-frère, acquis aux protestants et soutenus par l'Angleterre.

FRANCE - PORTUGAL



21h00



C'est le troisième match des Bleus pour cette deuxième édition de la Ligue des Nations. Un match hautement symbolique puisqu'il opposera la France, championne du monde, au Portugal, champion d'Europe. Les 2 pays sont invaincus après 2 journées et n'ont qu'un objectif : finir 1^{er} du groupe 3 afin de se qualifier pour le Final Four ! 4 ans après leur défaite en finale de l'Euro 2016 face au Portugal, les joueurs de Didier Deschamps tiendront-ils leur revanche ?

CINQUANTE NUANCES PLUS CLAIRES



21h00



Comme tous les jours après son travail, Michael MacCauley prend le train de banlieue qui le ramène chez lui. Mais aujourd'hui, son trajet quotidien va prendre une toute autre tournure. Après avoir reçu l'appel d'un mystérieux inconnu, il est forcé d'identifier un passager caché dans le train, avant le dernier arrêt. Alors qu'il se bat contre la montre pour résoudre cette énigme, il se retrouve pris dans un terrible engrenage. Une conspiration qui devient une question de vie ou de mort, pour lui ainsi que pour tous les autres passagers !

Fajr	05h25
Dohr	12h34
Asr	15h47
Maghreb	18h16
Icha	19h37

IL DEVAIT ÊTRE RENDU HIER

LE VERDICT DE L'AFFAIRE SOVAC REPORTÉ

Le verdict du procès en appel de l'homme d'affaires et président du groupe Sovac pour le montage et l'importation de véhicules, Mourad Oulmi, prévu hier samedi, a dû être reporté, indique l'APS, citant le juge de la cour d'Alger.

La même source explique que "plusieurs accusés ainsi que des avocats de la défense manquaient à l'appel". Le juge a donc levé la séance, indiquant que les "délibérations allaient se poursuivre jusqu'au 17 octobre". Pour rappel, Mourad Oulmi répond aux chefs d'accusation de "blanchiment d'argent et incitation d'agents publics à exploiter leur influence". Il faut savoir qu'outre l'ancien Président-directeur général du Crédit populaire algérien (CPA), Omar Boudiab et des cadres de cette banque et du ministère de l'Industrie, l'affaire implique aussi l'ancien Premier ministre, Ahmed Ouyahia, l'ancien ministre de l'Industrie, Youcef Yousfi, et

Khidher Oulmi (frère cadet de Mourad Oulmi). A noter que le procureur général près la cour d'Alger avait requis des peines de 15 et 12 ans de prison ferme respectivement contre Mourad Oulmi, patron du groupe Sovac, et son frère Khidher. Des peines de 15 ans de prison ferme à l'encontre d'Ahmed Ouyahia et de 10 ans de prison ferme contre Youcef Yousfi, assortie d'une amende de 2 millions de dinars chacun, ont été également requises par la même juridiction.

Le procureur avait aussi requis une peine de 3 ans de prison ferme avec une amende d'un million de dinars contre Omar Boudiab et des cadres de la banque et de l'industrie, impliqués dans l'affaire.

Il a été aussi demandé la saisie des biens et le gel des activités des entreprises impliquées dans l'affaire et représentées dans le procès par des personnes morales avec une amende de 32 millions de dinars pour chacune.



EXPLOSION DE GAZ À EL-BAYADH

4 morts et 10 blessés

Une explosion de gaz a eu lieu hier à El-Bayadh détruisant une maison et faisant au moins 4 morts et 10 blessés, ont annoncé les autorités locales citées par l'APS.

Le président de la République a envoyé un message de condoléances aux familles des victimes de l'accident et dépêché sur le lieu de l'explosion une délégation ministérielle composée du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, celui de l'Énergie et le ministre de la Santé et de la Réforme hospitalière.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

13 morts et 367 blessés ces dernières 48 heures

13 personnes ont trouvé la mort et 367 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la circulation survenus ces dernières 48 heures à travers le pays, selon un bilan de la Protection civile rendu public hier.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Souk-Ahras avec 5 personnes décédées suite à une collision entre 2 véhicules léger sur la RN 16 dans la commune d'Oued el-Kabrite.

Les éléments de la Protection civile sont également intervenus pour l'extinction de 2 incendies à travers les wilayas d'Annaba et de Béchar, qui n'ont pas fait de victimes, excepté quelque dégâts matériels.

Dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus, les unités de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 50 opérations de sensibilisation à travers 11 wilayas (37 communes) invitant les citoyens au respect du confinement et des règles de la distanciation physique.

Les éléments de la Protection civile ont effectué également 60 opérations de désinfection générale à travers 41 communes dans 11 wilayas, touchant les infrastructures et édifices publics et privés ainsi que des quartiers et ruelles.

AFFAIRE Mme MAYA

LE VERDICT SERA RENDU LE 14 OCTOBRE

Le verdict du procès de Nachinache Zoulikha-Chafika, dite "Maya", jugée par le tribunal de Chéraga pour des affaires de corruption, sera rendu le 14 octobre, a indiqué le président de la séance à l'issue des plaidoiries de la défense. L'affaire de Nachinache Zoulikha-Chafika concerne aussi ses deux filles Imène et Farah (non détenues), ainsi que Abdelghani Zaâlane, Mohamed Ghazi et son fils Chafie, poursuivis respectivement en qualité d'ex-walis d'Oran et de Chlef, et l'ancien Directeur général de la Sûreté nationale, Abdelghani Hamel. Les griefs retenus contre les accusés sont notamment "blanchiment d'argent, trafic d'influence, octroi d'indus avantages, dilapidation de deniers publics,

incitation d'agents publics pour l'octroi d'indus avantages et transfert illicite de devises vers l'étranger".

Une peine de 15 ans de prison ferme assortie d'une amende de 6 millions de dinars a été requise contre Nachinache Zoulikha-Chafika, et des peines de 15 ans de prison ferme assorties d'une amende d'un million de dinars contre Mohamed Ghazi et Abdelghani Zaâlane.

Des peines de 10 ans de prison ferme assorties d'une amende de 6 millions de dinars ont été requises contre les deux filles de "madame Maya", Imène et Farah.

Une peine de 12 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million de dinars a été

requis contre l'ancien Directeur général de la Sûreté nationale, Abdelghani Hamel.

Des peines allant de 5 à 12 ans de prison ferme ont été requises contre les cinq autres accusés, dont Chafie Ghazi, le fils de Mohamed Ghazi (5 ans et une amende de 500 mille DA), et l'ancien député à la retraite, Omar Yahiaoui, qui se trouve en situation de fuite à l'étranger (10 ans et une amende d'un million de dinars).

La défense de la partie civile avait estimé les pertes causées au Trésor public dans cette affaire à plus d'un milliard de dinars.

Invités à s'exprimer, les accusés ont tous plaidé leur innocence et affirmé leur confiance en la justice algérienne.

TAKSEBT, TIZI-OUZOU

LE BARRAGE À SON PLUS BAS NIVEAU

Le barrage de Taksebt a atteint, depuis quelques jours, son plus bas niveau de remplissage estimé à 25 %, a appris *Algérie 1* hier de sources proches de l'Agence nationale des barrages et des transferts (ANBT).

De sa capacité totale de plus de 181 millions de mètres cubes il ne reste qu'un volume de 45 millions de mètres cubes, selon la même

source. C'est son plus bas niveau de remplissage jamais atteint depuis son exploitation il y a 13 ans.

Cette quantité d'eau restante est suffisante pour répondre aux besoins des populations alimentées depuis cette infrastructure hydraulique issues des trois wilayas, à savoir, Tizi-Ouzou, Alger et Boumerdès pour une

période pouvant aller jusqu'à 5 mois. Aucune annonce officielle d'une quelconque restriction pour les populations desservies par ce barrage, mais selon nos sources, les volumes des eaux transférés vers les wilayas d'Alger et Boumerdès auraient été révisés à la baisse depuis quelques jours.